L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

N°19 - Vendredi 19 mai 1989 - ISSN 0995-0583 - Prix 5F

SOMMAIRE

2
Un an à Matignon
3
Socialisme an 2000
4
L'Europe sociale
5
CGT - jeunesse
8
Le salon du livre
10
N° 13 turc ?
11

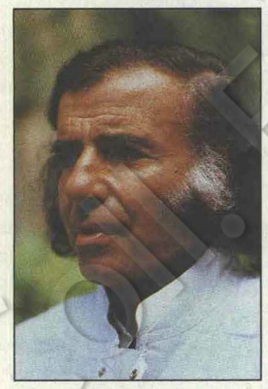

Menem - Peron
13
Audiovisuel
15
Jacques Santrot

EN FINIR AVEC LA LOI MEHAIGNERIE



Le logement n'est pas un bien ordinaire. Son marché ne peut rester libre comme celui de produits courants. Voilà pourquoi les socialistes veulent en finir avec la loi Méhaignerie. Ils proposent un encouragement de l'investissement immobilier locatif et un mécanisme de fixation des loyers négocié. De quoi tenter de respecter les équilibres sociaux dans nos villes (lire page 7).

Fondation Jean Jaurès

Le sillon des réformes



Bilan satisfaisant pour Michel Rocard après un an de gouvernement. Sa politique est appréciée par les Français et d'importantes réformes ont été engagées.

L'opposition persiste et signe. En vain. Le 9 décembre 1988, elle avait déposé, sans succès, une motion de censure par l'intermédiaire de Philippe Seguin, contre la politique économique et sociale du gouvernement. Mardi, elle a réitéré sa démarche. Cette fois-ci, c'est Bernard Bosson qui est monté au créneau pour tenter de sanctionner la politique européenne du gouvernement. Nouvel échec. En fait, cette seconde motion de censure constituait surtout une étape supplémentaire dans la bataille que se livrent "rénovateurs" et "archaïques" à droite. Loin de mettre en difficulté le gouvernement, elle traduit les dissensions profondes qui se creusent au sein de l'opposition. De leur côté, Michel Rocard et son équipe ont pu célébrer avec une légitime satisfaction le premier anniversaire de leur arrivée au pouvoir. Le bilan de leur action s'avère dans l'ensemble positif. Certes, le Premier ministre a dû faire face à une longue série de conflits sociaux dont la gestion " au coup par coup" n'a pas toujours fait l'unanimité. Mais jusqu'à présent, il s'est relativement bien sorti de cette épreuve. Il n'y a pas eu d'explosion sociale et la cote de popularité du Premier ministre reste bonne, très bonne même.

D'importantes réformes

Parallèlement, Michel Rocard a engagé d'importantes réformes. S'attaquant au phénomène de l'exclusion sociale, il a mis en œuvre une loi instituant le revenu minimum d'insertion. Un plan pour l'emploi, prévoyant de nouvelles mesures sociales et allégeant le coût de la main d'œuvre pour les PME, a été adopté. Le 8 février, était présenté au Conseil des ministres le projet de loi sur le crédit-formation qui permet aux salariés de s'adapter aux modernisations économiques.

Autre priorité : l'Education nationale. François Mitterrand avait promis une rallonge budgétaire de 4 milliards. En réalité, ce sont six milliards de plus qui devraient être affectés à l'Education nationale dans le budget de 1989 et celui de 1990.

Réforme également dans l'audiovisuel. Discréditée, la CNCL a été remplacée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel dont la composition n'a pas suscité de protestation de la part des milieux professionnel et politique. Enfin, le 25 avril a été adopté le Xe Plan pour la période 1990-1995.

Pas de sanction

Sur le plan strictement politique, Michel Rocard a mené à bien la délicate opération de l'ouverture en faisant entrer des personnalités "centristes" au gouvernement. Il a marqué des points d'emblée en dégageant une solution de compromis dans le casse-tête calédonien. Signés par J.M. Tjibaou et J. Lafleur, les accords Matignon d'août 1988 ont constitué le premier succès du chef du gouvernement et on révélé la "méthode Rocard", faite d'écoute et de dialogue. Ce plan pour la Nouvelle-Calédonie a été ratifié par l'électorat français lors du référendum de novembre 1988. Son application sera rendue plus difficile par le double assassinat de J.M. Tjibaou et de Y. Yeiwené, mais elle sera poursuivie.

Au total, cette politique, dont les grandes orientations ont été tracées par le président de la République dans sa "Lettre à tous les Français", est loin d'être rejetée par l'opinion. Pour une fois, les élections municipales n'ont pas sanctionné la gestion gouvernementale.

Certes, il faut se garder de tout triomphalisme mais, à Matignon, on considère avoir franchi de manière relativement satisfaisante le cap de la première année. En acceptant d'honorer l'invitation à déjeuner de Michel Rocard la semaine dernière comme il l'avait fait en 1982 pour Pierre Mauroy, François Mitterrand a lui aussi, à sa manière, rendu hommage à l'action du gouvernement.

La durée

Reste que le Premier ministre n'a pas l'intention de se contenter de gérer les acquis. La réforme du Code pénal est en discussion au Parlement. Ensuite, l'audiovisuel et l'Education nationale seront au centre des débats. Puis, Michel Rocard s'attaquera à d'autres grands chantiers comme la modernisation de la fonction publique. Il a du pain sur la planche. D'autant que le président de la République l'a encouragé, le week-end dernier, à prendre des initiatives pour améliorer la transparence financière de la vie politique, et a insisté sur l'indispensable partage des fruits de la croissance... Un débat qui devrait être au centre de la vie politique au cours des prochains mois et auxquels les socialistes ne manqueront pas de participer dans le cadre de la préparation de leur congrès. Ce vaste programme n'est pas pour effrayer Michel Rocard.

Jean-Pierre Bedeï

Vendredi
10, rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.78.48
Télex : 200 174 -Télécopie : 47.05.15.78

Directeur de la publication : Bernard Roman
Assistante : Caroline Nio

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligmann

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Secrétariat : Taoufik Khatib

Service Photo : Pascal Lebrun
Dessins : Jacques Bellenger

Administration :
Directeur : Jacques Goubin
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Régie - Médias - Paris

Maquette : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Chopin - Massy

N° Commission Paritaire : 70.894

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : E.R.L./SIPA - Icono (p.8,9); SIPA - Jorge Sclar (p.11); Lauros - Giraudon (p.5).

Ce numéro a été tiré à 269.000 exemplaires

2e COLLOQUE SOCIALISME AN 2000

Individualismes ou nouvelles solidarités

Dépassées les idées, abandonnées les solidarités ! L'heure aurait sonné de l'individualisme. Au désir d'explication global du monde aurait succédé le temps du pragmatisme, au rigorisme militant l'exigence du bonheur immédiat.

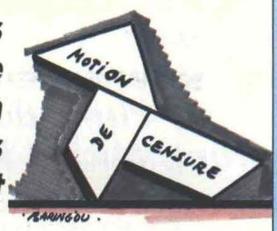

Un tel mouvement, après avoir conquis la société, gagné les élites intellectuelles, obligerait les politiques à accomplir leur mutation. Il conviendrait pour eux d'abandonner au plus vite des systèmes de pensée qui vous marquent immédiatement du côté des archaïques pour se convertir aux vertus de l'idéologie minimale. Il serait vain, voire dangereux, de tenter de donner une explication aux évolutions de nos sociétés, de vouloir élaborer un projet ou de fixer une perspective.

Dans un monde où tout ne serait qu'émotions fugitives, il serait judicieux de se contenter désormais de répéter à l'infini quelques grandes formules consensuelles en s'alignant systématiquement sur la dernière cause à la mode ou le dernier mouvement de l'opinion publique.

Cette évolution marque à l'évidence l'opération "rénovatrice" des cadets de la droite (passés en quelques années de l'ultra libéralisme au centrisme mou). Les socialistes peuvent-ils l'accepter ? Est-elle d'ailleurs irréversible?

"L'exigence nationale qui suppose qu'il n'y ait aucun relachement dans l'effort commande une autre conclusion : que les fruits de ce travail, c'est-à-dire que la prospérité nationale de la richesse acquise, soit plus justement partagée . .. La France, aujourd'hui gagne du terrain. Elle est plus riche. Peut-on dire que toutes les catégories sociales ressentent également ce bénéfice gagné à la sueur du front des Français ? Non. Et c'est précisément l'une des orientations de ce gouvernement, c'est l'orientation que j'ai toujours mise en exergue depuis huit ans maintenant : un partage plus égal, sans nuire à personne, un partage plus égal et plus juste de la prospérité nationale, du gain national, du progrès."

François Mitterrand,
Limoges, 12 mai 1989

Le scepticisme actuel vis-à-vis des idées, la mise en cause de l'Etat providence signifient-ils la condamnation définitive des idéologies, le rejet total des valeurs de solidarité ? Ou bien ne sont-ils tout simplement qu'un certain système de représentation du monde, une certaine forme d'organisation de la société ou de la protection sociale désormais obsolètes ?

Cette situation impose au contraire aux politiques un devoir de réflexion, un devoir d'imagination pour proposer de nouveaux modèles, de nouveaux schémas correspondant à la réalité sociale et qui rencontreraient l'adhésion des gens.

C'est à l'ensemble de ces questions que le prochain colloque de "Socialisme an 2000" organisé autour du thème "individualisme ou nouvelles solidarités" tentera d'apporter quelques réponses. Il arrive d'autant plus à point qu'après une mise en cause systématique de toute réflexion idéologique soupçonnée a priori de dogmatisme et d'inefficacité, l'ère du vide semble toucher à sa fin. Et que de plus en plus nombreuses sont les voix qui souhaitent que la politique puisse retrouver un souffle, reprendre du contenu et ne plus se contenter de pragmatisme au jour le jour.

Gérard Collomb

Colloque Individualisme ou Nouvelles Solidarités, jeudi 25 mai 1989, de 18h à 22h, Musée Social, 5, rue Las Cases, 75007 Paris.

Rééquilibrage à l'AMF

La plupart des maires adhérent à une grande association pluraliste : l'Association des maires de France, dont les organismes dirigeants tiennent compte des appartenances politiques.
Au lendemain des municipales, les élus socialistes ont donc demandé que la représentation de la gauche soit revue en fonction des résultats.
Le président actuel, Michel Giraud, RPR, et ses collègues de l'opposition, se sont fait tirer quelque peu l'oreille. Les négociations menées par Pierre Mauroy furent âpres. Mais l'accord est aujourd'hui conclu. Les élections au comité des finances locales pourront avoir lieu en juin. Reste un point non encore résolu : l'instauration de collèges selon la taille des communes et leurs spécificités au sein de cette association qui vivait jusqu'alors sous la formule : un maire, une voix. Belle image traditionnelle mais peu efficace pour accomplir un travail en profondeur.

EDITORIAL

Dette et démocratie

Tout au long des années 70, la politique en Amérique latine prit le tour tragique que l'on connait : un ordre militaire s'imposa, au prix du sang et au mépris des droits de l'homme.
En 1982, l'élection de Raul Alfonsin marquait la naissance d'un nouvel espoir pour la démocratie. Huit ans ont passé. Et l'Argentine a élu cette semaine un nouveau président, dont le mandat prendra effet en 1990.
Ces élections présidentielles, même amères pour nos amis radicaux, constituent un succès pour la démocratie. Et en définitive, elles légitiment l'approche modérée des problèmes dont Alfonsin s'est fait le chantre. L'essentiel était bien de reconstruire une communauté nationale après les débordements de la période militaire.
Mais leur résultat nous invite à réfléchir sur les conditions de développement de la démocratie ainsi fondée. L'expérience d'Alfonsin témoigne de l'extrême difficulté de bâtir la liberté sur l'instabilité économique.
Une inflation foudroyante, un endettement colossal - d'ailleurs improductif pour le pays - ont exacerbé les tensions sociales et menacent toujours l'équilibre de la société argentine. Derrière l'économie suffocante peut, à tout moment, succomber la démocratie.
La France a beaucoup fait ces dernières années, sous l'impulsion de François Mitterrand, pour favoriser un réglement international négocié de la dette.
Le sommet de Paris abordera sans doute à nouveau ces questions, s'agissant des pays à revenus intermédiaires.
Faute d'avancées significatives, la démocratie continuerait d'être, ce qu'elle est, le privilège d'une minorité d'Etats sur la planète. Cela, les socialistes ne sauraient l'accepter.

Fondation Jean Jaurès

1993

L'Europe sociale, qu'est-ce que c'est ?



Conseil de l'Europe

•

Catherine Lalumière a été élue secrétaire général.
François Mitterrand a rappelé le chemin parcouru depuis le congrès de La Haye en 1948, où dix pays signaient l'acte de naissance de cet organisme.
La "guerre froide" s'est éloignée et le Conseil vient d'accueillir la Finlande, 23e membre.
Le président de la République souhaitait, que "des liens plus forts et nouveaux" s'établissent entre ce Conseil et la CEE. Mikhaïl Gorbatchev y prendra la parole le 6 juillet.

Le 20 mai, Paris accueillera la Conférence européenne des travailleurs. Ce sera, comme l'explique Michel Charzat, secrétaire national du PS, l'une des principales réunions de la campagne. Y interviendront, Michel Rocard, Pierre Mauroy et Laurent Fabius....

Vendredi. Pourquoi une conférence européenne des travailleurs ?

Michel Charzat. Le 31 décembre dernier, François Mitterrand déclarait : "l'Europe sera sociale on ne sera pas". Quarante ans après les premiers pas de l'Europe politique, le moment est venu de donner corps à l'Europe des travailleurs, alors que celle des financiers est déjà bien avancée. Le PS a pris l'initiative de nouer des contacts pour que prenne forme l'eurogauche dont Pierre Mauroy a récemment parlé. Après plusieurs mois d'efforts, avec Daniel Cholley, délégué général au secteur Entreprises, nous avons obtenu l'accord du SPD, puis des autres partis socialistes ou socio-démocrates de la Communauté pour tenir, à Paris, le 20 mai, une réunion, organisée en commun. Elle groupera plus d'un millier de participants provenant des douze Etats membres, et même au-delà, puisque la Suède, l'Autriche et la Finlande seront également représentées. Le secrétaire général du PSOE, le président du PS belge, Guy Spitaels seront présents. Willy Brandt et Jacques Delors enverront un message... Il s'agit d'une première dans un domaine déterminant pour construire l'Europe que nous voulons, démocratique et maîtresse de son avenir.

Précisément, que signifie "l'Europe sociale"?

Aujourd'hui, c'est l'Arlésienne. Sa concrétisation sera une œuvre de longue haleine. Les législations nationales sont différentes, de même que le degré de développement économique. Dans un premier temps, il est indispensable que soient reconnus les grands principes de la protection sociale des salariés. Mais l'Europe sociale doit avoir d'autres ambitions : croissance économique, information et participation des salariés aux décisions qui les concernent, ou encore négociation collective européenne. La conférence du 20 mai permettra une rencontre par tranche au plan européen pour l'aéronautique, les PTT et l'électronique. Face à la construction spontanée de l'Europe du capital, il est nécessaire d'établir un rapport de force pour faire entendre les intérêts du monde du travail. La présidence française de la communauté, à partir du 1er juillet prochain, devrait permettre de faire avancer de façon significative le projet d'une charte des droits sociaux fondamentaux.

Les syndicats seront-ils au rendez-vous ?

Naturellement. Dans la plupart des cas, ils seront représentés au plus haut niveau, dans les délégations allemandes, danoises et italiennes, par exemple. Le secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES) prendra la parole. Une convergence de l'ensemble des forces du travail s'est réalisée et se manifestera avec force samedi prochain notamment au travers de "l'appel aux travailleurs" qui sera lancé à cette occasion. Cette initiative ne restera pas sans lendemain. La Conférence décidera aussi d'institutionnaliser les relations entre les partis et leur travail en commun sur l'Europe sociale. Un premier pas important sera aussi franchi.

Propos recueillis par
Ghislaine Toutain



Conférence européenne des travailleurs

Appel aux travailleurs

Nous, travailleurs d'Europe, voulons une politique coordonnée de croissance qualitative, de justice et de progrès social.
Ensemble, nous agirons pour :

- Assurer un emploi durable pour les hommes et femmes des pays de la CEE, en premier lieu pour les jeunes, limiter les emplois précaires, renforcer les politiques de reconversion sectorielles, harmoniser la libre circulation des personnes.
- Développer le droit à la formation professionnelle pour toutes et tous, condition d'une véritable égalité des chances.
- Harmoniser progressivement les législations du travail notamment dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité, des accidents et des conditions de travail.
- Maintenir et améliorer les systèmes de protection sociale, indispensables pour garantir les droits à la santé, à la famille et à la retraite de toutes et tous.
- Edifier un système de conventions collectives et de négociations s'inscrivant dans la dimension européenne.
- Continuer à lutter contre le racisme et la xénophobie qui constituent des menaces contre nos démocraties et agir pour l'intégration sociale des travailleurs immigrés installés dans nos pays.
- Promouvoir l'égalité sociale et l'égalité des chances ainsi que la non discrimination entre les sexes dans le travail.
- Démocratiser la gestion de l'économie, en particulier par la mise en place d'organes d'information et de concertation dans les entreprises multinationales. Les syndicats doivent jouer un rôle décisif dans la démocratisation de l'économie.
- Prendre en compte les rapports de plus en plus étroits entre le développement de l'économie et la protection de l'environnement.

Pour nous, travailleurs d'Europe, la création d'un espace social européen est indissociable de la construction européenne. La paix est la condition indispensable à une société digne de l'homme.
Plus nombreux seront les représentants du monde du travail au Parlement européen, plus grandes seront les chances de construire l'Europe que nous voulons.
Parce que nous sommes la force de l'avenir, nous appelons les travailleuses et travailleurs des 12 pays d'Europe à voter, le 18 juin, pour une Europe de progrès économique, de justice sociale, de démocratie et de liberté.

CGT jeunesse

Du 21 au 26 mai, mille délégués sont attendus au 43e congrès de la CGT qui se tiendra au siège de la confédération, à Montreuil. Henri Krasucki, on le sait, se succèdera à lui-même et Louis Viannet, qui briguait son poste, devra se contenter d'être le numéro 2. Tout cela est connu à l'avance, tout comme est connu l'accord "quasi général" sur les grands textes qui seront présentés et votés.

Alors, un congrès sans événement ? Les organisateurs s'en défendent. L'heure est au renforcement de la centrale qui, malgré un certain nombre de succès récents, accuse une forte baisse des effectifs comme tous les autres syndicats : la CGT comptait 1 382 478 adhérents en 1984, elle en rassemblait 1 030 843 en 1987, dernier chiffre connu.

Mais la présence d'un quart de délégués de moins de 30 ans est à elle seule un signe d'espoir : d'ailleurs, tout le congrès est placé sous le signe de la jeunesse. Samedi, avant l'ouverture officielle des débats, mille jeunes mandatés débattront ensemble de leur situation et de la place qui leur est faite à l'intérieur du syndicat.

Les congressistes devraient également se pencher sur leur propre mode de vie syndical et voir si tout se passe démocratiquement à l'intérieur de leur organisation. On aura une partie de la réponse à la fin du congrès. Il est en effet fortement question de réduire la représentativité des socialistes au sein des instances dirigeantes.

Monique Grima



Après le rapport sur l'évolution des loyers, en voici un autre qui risque de faire encore plus de bruit : c'est celui que vient de rendre public Louis Besson, le nouveau responsable du logement au gouvernement. Jean-Michel Bloch-Lainé s'est penché sur le financement du logement en France : les cent milliards que consacre l'Etat chaque année sont en effet mal utilisés. Si l'on suit le rapporteur, les plus démunis devraient continuer à être aidés, mais d'une autre manière, tandis que les futurs propriétaires plus aisés le seraient moins.

1789 - 1989

Fondation de la République

Les révolutionnaires étaient attachés au régime monarchique. Les circonstances les poussèrent à fonder la République, en 1792.

En 1789, l'opinion ne veut plus de la monarchie absolue jugée "tyrannique", mais n'imagine pas que la France puisse ne pas être monarchique. Les cahiers de doléances débordent de confiance à l'égard du "roi-père" qui a convoqué les Etats généraux.

En juin, on met en place une monarchie constitutionnelle. Louis XVI n'est plus que le "roi des Français" subordonné à la loi, elle-même émanant de la nation souveraine.



Les illusions perdues

Mais surtout, il devient normal que les citoyens (auparavant sujets) fassent pression sur la politique royale "quand ils la jugent contraire aux vœux de la nation." C'est le sens du 14 Juillet, par lequel les Parisiens déjouent un projet de coup d'Etat militaire contre l'Assemblée nationale. C'est aussi le sens des journées d'octobre 1789, qui contraignent le roi à s'installer à Paris.

Sous la protection et la surveillance du peuple parisien, la confiance à l'égard du roi "n'est plus que conditionnelle."

Après la fuite à Varennes, les témoins sont frappés par la dégradation du sentiment monarchique dans toute la France.

Ce "choc décisif" provoque le développement d'un courant républicain chez les intellectuels comme Condorcet, et à partir du club des Cordeliers.

Persuadée qu'il faut terminer la Révolution et craignant des troubles sociaux, l'Assemblée constituante tente de faire croire à l'enlèvement du roi. Mais personne n'est dupe.

La pétition du club des Cordeliers, déposée au Champ-de-Mars le 17 juillet, demande le remplacement de Louis XVI par "tous moyens constitutionnels". La fusillade ordonnée par La Fayette ralentit le processus d'abdication de quelques mois. Mais la guerre l'accélère.

L'an 1 de la République

Le décret de "La Patrie en danger", le 11 juillet 1792, donne un coup de fouet à la mobilisation populaire. Dès le 31, les sans-culotte parisiens de la section de Monconseil déclarent ne plus reconnaître Louis XVI pour roi et réclament sa déchéance.

En août, la rupture est consommée entre le roi et la nation. Le manifeste du duc de Brunswick, commandant en chef des armées austro-prussiennes, demandant le rétablissement des anciens pouvoirs du roi constitue l'aveu de la trahison. Mais les députés, par crainte du lendemain, hésitent à déposer le roi.

La prise des Tuileries, le 10 août, par les sans-culottes et les fédérés, amène l'arrestation du roi, "suspendu de ses fonctions" et l'élection d'une Convention chargée d'élaborer une nouvelle constitution.

Le 12 août, la Commune de Paris, qui possède désormais le pouvoir réel, décrète la mise en résidence surveillée de la famille royale à la tour du Temple. Cependant, la nature du régime n'est pas modifiée.

Il faut attendre le 21 septembre pour que la Convention décide à l'unanimité que la royauté est abolie. Le lendemain, elle annonce que "à compter du 22 septembre, on datera de l'an premier de la République". Enfin, le 25 septembre, est adoptée la formule "La République française est une et indivisible". Mais d'une certaine manière, c'est l'exécution de Louis XVI qui a tenu lieu de proclamation officielle de la République.

Georges Ferré

1-2-3 Juin



Porte de Versailles
Paris

Elus, réservez ces dates

LA VILLE AU QUOTIDIEN

l'Europe, c'est l'heure...

1ère Convention des Elus, des Villes et des Communes d'Europe

organisée par la Fédération Nationale des Elus Socialistes et Républicains – Président : Pierre MAUROY.

Fondation Jean-Jaurès

REVISER LA LOI MEHAIGNERIE

Une loi socialiste pour le droit au logement

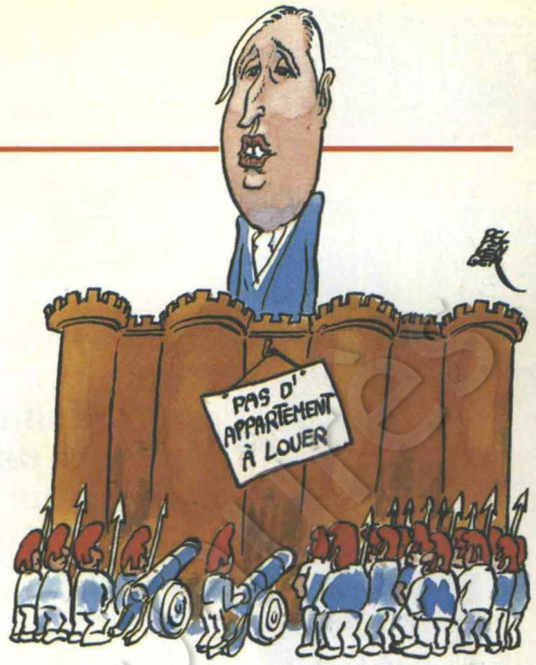

Le groupe socialiste à l'Assemblée nationale a déposé une proposition de loi qui modifie sensiblement certains chapitres de la loi Méhaignerie. Guy Malandain, député des Yvelines et animateur du groupe de travail qui a préparé le texte, explique pourquoi.

Vendredi. Pourquoi une initiative parlementaire du groupe socialiste ?

Guy Malandain. On peut faire aujourd'hui le bilan de deux législations, celle de la loi Quilliot en 1982 et de la loi Méhaignerie en 1986 et se rendre compte qu'il n'est pas possible de laisser perdurer certaines dispositions de la loi Méhaignerie, surtout dans leur cadre transitoire : près de la moitié des locataires se trouvent déjà sans protection. Dès juin 88, le groupe a créé une cellule de travail sur la question. Il a envoyé une lettre au gouvernement, faisant état des points fondamentaux que nous voulions voir changer dans la loi. Il a fait voter un amendement tendant à limiter les hausses de loyers que l'on voyait pendant l'automne. Le rapport sur les loyers remis au gouvernement en février a montré l'ampleur du problème.



Quelle logique sous-tend votre texte ?

Ce texte considère le bailleur et le locataire comme des partenaires. Il ne peut pas y avoir entre eux de rapports fondés sur la loi du plus fort ou sur le conflit. Ils doivent reposer sur les principes d'un contrat équilibré d'échange de services.

Il est normal qu'un investisseur privé qui construit des logements pour les louer retire de son investissement une rémunération correcte. Mais il ne faut pas oublier que le revenu de l'immobilier locatif est double : il y a le loyer et la montée permanente et continue du capital, avec un risque nul. En outre, le logement n'est pas un bien ordinaire : on ne peut pas s'en passer comme on peut se passer d'une automobile. Il ne peut avoir la liberté de marché qu'auraient une machine à laver ou tout autre produit courant.

Les pouvoirs publics - quels qu'ils soient - ont une mission de solidarité nationale. Ils doivent veiller à ce qu'il n'existe pas d'enrichissement sans cause. Dans la civilisation urbaine où nous vivons, ils sont aussi responsables de l'équilibre social à l'intérieur de la ville. On ne peut pas concevoir des centres urbains tellement chers que seules les catégories financièrement aisées puissent y loger et, autour, des cercles concentriques où habitent ceux qui gagnent de moins en moins. C'est à partir de ces principes que nous avons bâti le nouveau système des loyers.

Quelles sont les principales différences avec la loi Quilliot et la loi Méhaignerie ?

Dans le domaine des rapports locatifs privés, la principale différence avec la loi Quilliot est qu'il n'existe plus d'obligation de négociations à tous les niveaux. Autant la négociation peut et doit être engagée avec les bailleurs institutionnels, autant, avec les trois millions de bailleurs privés, cela n'est pas possible. En tout cas, elle n'a pas fonctionné. Elle devrait être possible mais non obligatoire.

D'avec la loi Méhaignerie, notre texte se distingue par des différences beaucoup plus importantes. Cette loi est bâtie sur la succession d'une période transitoire où existent un certain nombre de protections et d'une période normale. En fait, bientôt, plus personne ne se trouvera dans la première. Or, dans la période normale, le locataire est sans protection. La commission de conciliation disparaît et il doit aller directement chez le juge. Il n'y a pas obligation de motivation du congé et, comme les loyers sont libres, ils peuvent augmenter sans fin. Nous, nous proposons de pérenniser la commission de conciliation, la motivation des congés et nous rétablissons les commissions départementales des rapports locatifs qui sont un lieu de dialogue.

La deuxième grande différence réside dans le mécanisme des loyers. Avec la loi Méhaignerie, qu'on le veuille ou non, il est resté dans l'esprit des gens que les loyers des logements vacants étaient libres et qu'il était normal qu'ils augmentent lors du renouvellement du contrat au bout de trois ans. Nous proposons d'inverser le mécanisme. Comme il faut encourager l'investissement locatif, les loyers des logements neufs et de ceux où ont été effectués des travaux significatifs doivent être libres, et fixés entre les parties. Mais pour les logements vacants d'occasion, le loyer nouveau doit être fixé en fonction des références de loyer du voisinage. Elles sont définies par la loi et comportent deux tiers de loyers en cours depuis trois ans. La loi donne en outre au locataire un certain temps pour vérifier que le prix de sa location n'est pas surévalué. Dans le cadre du renouvellement d'un bail pour les locataires qui restent dans les lieux, c'est le même contrat qui continue. Il est renouvelé par tacite reconduction, sans augmentation de prix sinon celle de l'indice. Sauf pour les loyers sous-évalués : si on peut prouver loyalement que tous les logements comparables du voisinage sont plus chers d'après les références, on peut remonter le loyer et l'augmentation dans ce cas est étalée sur la durée du contrat. D'après la loi actuelle tous les loyers auront été remis à niveau à la fin juin. Si après cette date les loyers se trouvent sous-évalués, ce sont les bailleurs qui l'auront voulu, pour une raison ou une autre.

D'après le récent rapport sur les loyers, on s'aperçoit que la situation est fluide dans un grand nombre de régions et très tendue dans d'autres, notamment la région parisienne. Que préconisez-vous dans ce cas ?

Effectivement, il faut savoir exactement ce qui se passe et permettre aux pouvoirs publics d'intervenir là où l'on constate une exagération insupportable. Nous proposons la mise en place d'observatoires départementaux des loyers et demandons que le gouvernement soit habilité à intervenir pour limiter les hausses abusives dans des zones géographiques spécifiques et pour des types de logements déterminés.

propos recueillis par
Monique Grima



Moi, Alexandre, écrivain

Comme tous les ans à pareille époque, c'est la grande fête du livre. D'autant que-semble-t-il- les perspectives soient moins mauvaises pour l'édition française. Editeurs et lecteurs se frottent les mains. Mais qui pense jamais aux écrivains ? Les tribulations imaginaires d'un auteur en quête d'éditeur.

Rénover l'école

Trois tables rondes :
• Les parcours de la réussite,
• Stratégies et projets d'établissements,
• Eduquer ce n'est pas eulement enseigner
avec Lionel Jospin, Robert Chapuis, Jean-Pierre Sueur et Bertrand Schwartz. Conclusion par Pierre Mauroy.
Colloque du samedi 27 mai, Palais des Congrès, Paris.

L'homme relit lentement les derniers feuillets qu'il vient de taper. Il rature quelques mots, hésite un moment, le regard perdu dans un lointain romanesque à lui seul accessible. Soudain, avec une sorte de hargne, il se remet à écrire, comme s'il livrait un ultime combat contre lui-même. Alexandre vient d'achever le manuscrit du "Pigeon voyageur", roman qu'il porte en lui depuis l'âge où l'on comprend que l'écriture est la plus formidable vengeance contre l'inconsistance d'une vie banale. Alexandre a 45 ans. Il vit à Paris. Après des études supérieures classiques, il est devenu enseignant. Cette profession qu'il considère comme son deuxième métier est pourtant son unique source de revenu. Le rêve d'Alexandre est de rejoindre la cohorte de ces 30 000 à 100 000 écrivains professionnels, difficiles à dénombrer, comme le prouve l'élasticité de la fourchette. Parmi ces auteurs beaucoup, comme les volcans d'Auvergne, sont en long sommeil, et leur unique éruption ne fut que fumerolles. A peine 800, selon les chiffres de 1983, tirent de leurs droits d'auteur 50% de leurs revenus.

Le rêve d'écriture se heurte évidemment au choix des éditeurs. Chaque année parviennent aux grandes maisons d'édition 4 à 5000 manuscrits, écrits tragiquement nécessaires pour leurs auteurs et désespérément insignifiants pour la communauté lectorale. Or, la seule manière d'officialiser un texte est de lui donner des lecteurs. Dans la sorte de duel que se livrent auteur et éditeur, le rapport de force n'est pas en faveur de l'écrivain.



▼ *André Gide (Jacques Blanche, 1912) Edité à compte d'auteur*

La voie royale

Un peu naïvement, Alexandre vient d'expédier le " Pigeon Voyageur " à quatre éditeurs dont le Seuil et Gallimard, en fonction de l'image littéraire de ces maisons. Ces dernières années, l'édition française a accéléré et accentué le processus de concentration. La diversité des éditeurs n'est souvent qu'illusoire. L'événement majeur a été la prise de contrôle du groupe des Presses de la Cité par la Générale occidentale, puis par la Compagnie générale d'électricité, deuxième groupe industriel français. En février 1988, à l'initiative de la CGE, et avec l'accord d'Havas, un nouveau groupement se forme : le Groupe de la Cité. Ce trust réalise un chiffre d'affaires supérieur à celui d'Hachette et ces deux majors totalisent les deux tiers de celui de l'édition française. On imagine donc que ce ne sont pas des arguments littéraires qui vont peser sur la décision d'éditer ou non le manuscrit. Mais Alexandre est confiant. Il rêve, qu'impressionné par son style, un éditeur lui propose un contrat. Le souci du candidat écrivain d'être édité est tel que peu lui importent les termes du contrat. Il sait qu'à la première réponse favorable il signera dans l'allégresse, sans même en lire les clauses. Et pourtant ! Si un contrat d'édition implique des obligations réciproques entre les signataires, celles de chacun sont loins d'être équivalentes.

Alexandre rêve qu'il vient de signer. Il sait que le tirage de son premier roman sera modeste. La moyenne se situe pour la littérature générale autour de 7000. En 20 ans, les tirages, toutes catégories confondues, ont diminué, passant de 15 000 à moins de 12 000. On évalue le " retour " des libraires à plus de 30 %. Best-sellers et quick-sellers expédient à la morgue, qu'est le pilon, les romans d'inconnus à peine sortis.

La distribution conditionne également le produit : sa durée de vie d'abord, sa conception ensuite. Les structures de distribution coûtent cher en investissements et en frais de fonctionnement, ce qui réduit à la portion congrue le financement des nouveaux auteurs et l'idée même de livre à risque. Pour les rentabiliser, il faut rationaliser les flux de production : la tentation est grande de diminuer le nombre de titres et de privilégier les meilleures ventes. Le pouvoir des distributeurs s'étend : il a tendance à imposer aux éditeurs les critères de rentabilité de la production. La puissance des appareils de distribution est complétée par celle de leurs appareils de diffusion. Il est rationnel, en termes de distribution, qu'un titre chasse l'autre. Stocker coûte cher. Les plus grandes structures de diffusion et de distribution envahissent toujours davantage les rayons des détaillants, au point de ne plus laisser de place à leurs concurrents et d'ôter à leurs clients toute possibilité de choix. Aucune revue littéraire de large audience ne peut plus aujourd'hui servir de relais à l'écriture. Ce sont les médias qui font l'événement littéraire et les éditeurs courent souvent au devant des succès faciles. Alors que la publicité pour le livre est interdite à la télévision, les émissions littéraires à fort

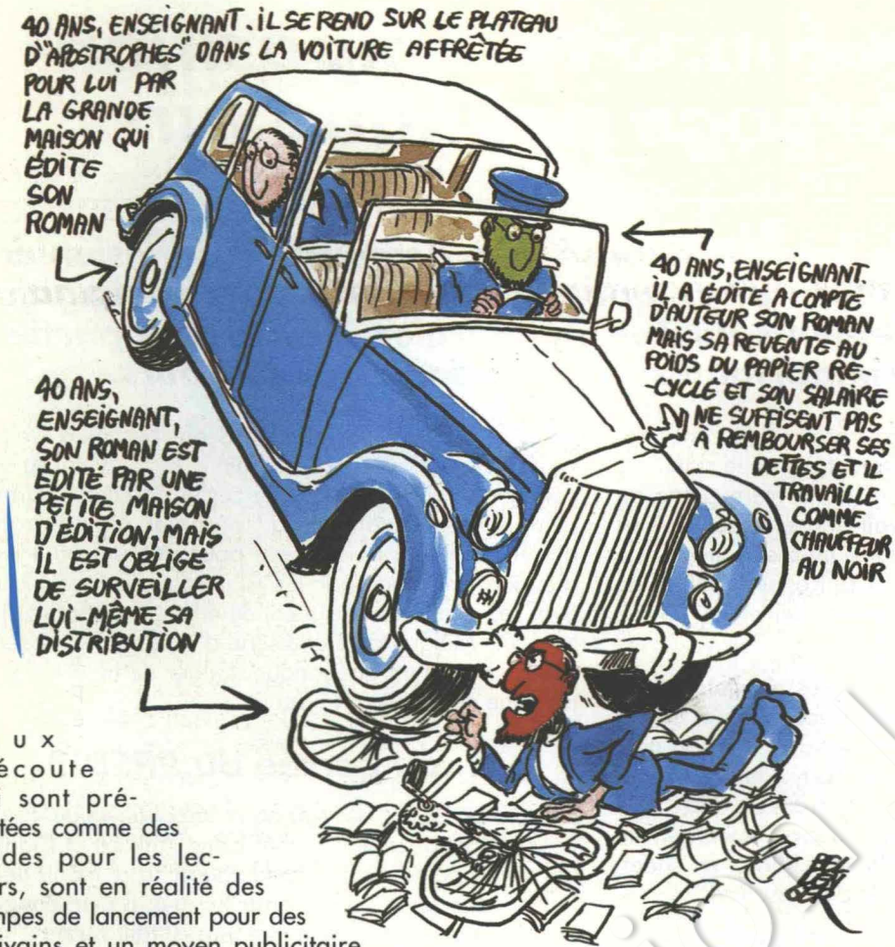

taux d'écoute qui sont présentées comme des guides pour les lecteurs, sont en réalité des rampes de lancement pour des écrivains et un moyen publicitaire gratuit pour les éditeurs. Cette médiatisation engendre des effets pervers. Sans parler de l'injustice télégénique, cette promotion ne touche qu'un livre sur dix. En outre, la célérité de la télévision essouffle le livre. L'écrit et l'audiovisuel ont des rythmes différents. Alexandre a fort peu de chance d'obtenir un contrat. 80 % des nouveautés sont des commandes. Les deux tiers des titres édités sont des œuvres d'écrivains déjà connus. Alexandre reçut en effet la lettre suivante : "En dépit d'une qualité d'écriture réelle, nous sommes dans l'impossibilité de retenir votre manuscrit qui n'entre pas dans le cadre de nos collections".

Réseaux secondaires

Alexandre fit alors le siège des petites maisons d'édition.

Quelques petits "laboratoires" survivent au sein de certains groupes ; il sont menacés et, d'année en année, le travail sur le long terme devient plus difficile. De 1973 à 1987, près de 2 400 structures d'édition ont été créées. La plupart sont éphémères : la moitié d'entre elles ne vivent pas 18 mois. Selon "Livres hebdo", 723 entreprises d'édition sont nées durant cette période. Le rythme des créations a connu une croissance rapide de 1973 à 1979, s'est stabilisé de 1980 à 1982, puis s'est effondré à partir de 1983. Depuis 1984, deux disparitions pour une création.

Pourtant, dans le "Guide de l'édition" de juillet 1987, plus de 53% des maisons présentées ont moins de 15 ans d'existence. Certes, 75 % de ces entreprises nouvelles sont petites ou très petites (moins de 11 titres par an), mais elles ont édité près de 20 % des titres disponibles en langue française et en 1986 elles ont publié près du tiers des nouveautés de l'édition française. Depuis les années 80, les nouveaux entrepreneurs comme les petits anciens ont une approche nouvelle, cherchant des formes originales d'association avec les dernières "grandes entreprises moyennes" pour qui la modernisation n'a pas fait oublier les finalités de l'édition. Derrière les deux tiers du chiffre d'affaires de la profession réalisés par Hachette - Matra et le Groupe de la Cité, viennent deux entreprises familiales : Gallimard (environ 6,4 %) et Flammarion (5,6 %). A noter l'écart entre les deux premiers groupes et leurs deux suivants, tout en soulignant que les quatre assurent 80 % du total. Les réponses que reçut Alexandre, bien que moins impersonnelles, ne furent pas plus encourageantes.

Chemins de traverse

Abattu, Alexandre pensa alors à l'édition à compte d'auteur.

Après tout, Proust lui-même ...

Les éditeurs spécialisés dans ce genre de production ont des techniques de prospection sûres et des annonces publicitaires séduisantes. Fondée en 1970, la Pensée universelle déclare en 1985 un chiffre d'affaires de 12 millions de francs et se situe au 85e rang des éditeurs, près du Masque. Par un contrat habile, l'éditeur s'engage à assurer la réalisation matérielle de l'ouvrage, la mise à disposition chez les libraires et la publicité, l'auteur payant intégralement la facture de toutes ces prestations. Si l'écrivain néophyte ignore tout du monde du livre, il peut rêver un instant. Mais les libraires ne fonctionnent presque exclusivement que par "l'office" auquel ne participent pas ces "officines". Pour se procurer "le Pigeon voyageur" ils devront le commander à compte ferme sans possibilité de retour, ce qui est dissuasif !

Quant à la publicité, elle reste purement formelle. Les annonces groupées par pages entières n'ont aucune efficacité. Pour une somme allant de 23 à 25 000 francs, l'auteur risque de se trouver en possession d'une pyramide d'un millier d'exemplaires incasables.

C'est alors qu'Alexandre entend parler de l'auto-édition, qui lui permettrait, pense t-il, de faire l'économie d'un éditeur.

Les nombreuses démarches qu'il entreprit lui permirent de trouver un imprimeur provincial à un prix accessible. Mais n'appartenant à aucun cercle, à aucune coterie, à aucun club socio-professionnel, il comprit vite qu'il risquait encore de croûler sous la masse désespérante des exemplaires invendus. Il imagina quelques shows improvisés à la manière des happenings des années 60. Il se voyait surgissant sur le plateau "d'Apostrophes" avec son livre. Il pensa à des distributions sauvages à la sortie des usines ou des restaurants chics. Rêves déchirés par la vision réaliste du recyclage de son roman en papier grisaille.

Alors qu'Alexandre s'abîmait dans des réflexions amères, il eut l'idée d'écrire un ouvrage sur la manière de réaliser un best-seller. Cet ABC de l'apprenti écrivain à succès pourrait peut-être séduire un éditeur d'ouvrages pratiques : l'art du bouquin et du bouquet enfin conjugués.

Françoise Lorrain

TURQUIE

Une profonde recomposition du paysage politique turc

Il y a deux ans, la Turquie déposait sa demande d'adhésion à la CEE. On ne connaît ce pays que par des événements tragiques comme les affrontements du 1er mai dernier. Vision bien partielle, sinon partisane. D'importantes modifications sont en cours.

Le Premier ministre, Turgut Özal, prétend le contraire, mais les récentes élections locales ont bien une signification de portée nationale. Le Parti de la mère patrie au pouvoir depuis 1983, et qui avait gagné les législatives de 1987 en remportant les deux tiers des sièges de députés avec seulement 36% des suffrages, vient de se voir infliger une cinglante défaite avec seulement 21,9% des voix.

La situation économique a pesé sur ces résultats électoraux. Özal, fasciné par le modèle économique libéral reagano-thatchérien, répète à la moindre occasion qu'il est le seul à pouvoir moderniser son pays. Et pourtant, il enregistre une inflation annuelle de l'ordre de 80%, 15% de chômage permanent, un taux de croissance qui, de 8,1% en 1986, a régressé à 5,2% en 1988 et un endettement extérieur de 38 milliards de dollars.

Le bilan est lourd. Depuis deux mois, des dizaines de milliers d'ouvriers du secteur public réclament le déblocage des négociations sur les conventions collectives et des augmentations salariales substantielles. Ce mouvement a culminé lors des manifestations du 1er mai qui ont été violemment réprimées. En outre, l'Association des hommes d'affaires et industriels turcs - le CNPF local - qui avait été un des fermes soutiens d'Özal jusqu'à ces derniers mois, prend ses distances. Au total, le Parti de la mère patrie est traversé par trois courants : des libéraux incarnés par Özal, des nationalistes d'extrême droite et des islamistes. Il semble avoir un avenir bien sombre et l'on voit mal qui arrivera à maintenir son unité de façade dans les mois qui viennent.

Retour de Demirel ...

A l'inverse, le Parti de la juste voie, dirigé par S. Demirel, six fois Premier ministre dans les années qui ont précédé le coup d'Etat de 1980, rééquilibre à son profit l'électorat de droite, puisqu'il atteint 25,6% des suffrages et progresse de 6,5 points par rapport aux élections de 1987. Le subtil mélange de populisme agrarien, de défense des traditions populaires et des valeurs religieuses ont permis à Demirel, véritable tribun, d'opérer un retour en force sur la scène politique et de retrouver une réelle popularité dans les campagnes anatoliennes. Constituer un programme devient d'autant plus urgent pour Demirel qu'il risque d'être concurrencé par les islamistes du Parti du bien être. Les islamistes atteignent en effet un score avoisinant les 10%. Malgré toute une série d'incidents, il ne semble pas qu'il y ait un quelconque danger de montée de l'intégrisme musulman en Turquie.

...ou percée du PPSD ?

Enfin, avec 28,5% des suffrages, la conquête de 40 chefs lieux de départements - dont Izmir, Ankara et Istanbul - le Parti populiste social démocrate d'Erdal Inönü devient la première force politique de Turquie. Il peut envisager l'avenir avec un optimisme mesuré, si tant est qu'il sache et puisse résoudre plusieurs problèmes cruciaux :

- souvent caractérisé comme "parti des droits de l'homme", la tâche de l'heure consiste pour lui à se doter d'un véritable programme de réformes politiques, sociales et économiques pour se transformer en parti de gouvernement,
- gérer le nécessaire approfondissement des débats démocratiques entre les différentes composantes et sensibilités qui le traversent,
- opérer un rapprochement significatif avec le Parti de la gauche démocratique dirigé par Bulent Ecevit, qui a obtenu 8,78% des suffrages lors du dernier scrutin,
- enfin, réussir à gérer efficacement les municipalités conquises. La tâche sera rude car les conseils municipaux sortants de droite laissent une situation budgétaire souvent catastrophique.

Une des grandes incertitudes des semaines qui viennent réside dans les élections présidentielles prévues au mois de novembre prochain. Le président de la République est élu en Turquie par les députés et l'on comprend dans ce cadre qu'Özal ne tienne guère à organiser des législatives anticipées malgré les pressions du général Evren et le fait qu'elles soient exigées par tous les partis d'opposition. Özal n'a pour l'instant pas fait officiellement acte de candidature et ses derniers résultats électoraux ne l'y incitent pas, malgré la confortable majorité dont il dispose actuellement au Parlement. Un candidat soutenu par les militaires constituera peut-être la surprise.

Didier Billion



Paris, le 4 mai 1989

Georges Morin, délégué national du Parti socialiste chargé des Français originaires du Maghreb, communique.

"Au moment où les croyants fêtaient la nuit du Destin, 27e nuit du mois de Ramadan, nous avons appris avec tristesse la mort de Cheikh Abbas.
Les Français originaires du Maghreb, qu'ils soient pieds noirs, juifs, Français musulmans rapatriés ou beurs, qu'ils croient au ciel ou qu'ils n'y croient pas, ressentaient une profonde estime pour cet homme. Cheikh Abbas avait consacré sa vie à la tolérance et au dialogue entre les trois religions du Livre, donnant de l'islam la plus belle image qui soit.

PRESIDENTIELLES ARGENTINES

La démocratie à pile ou face

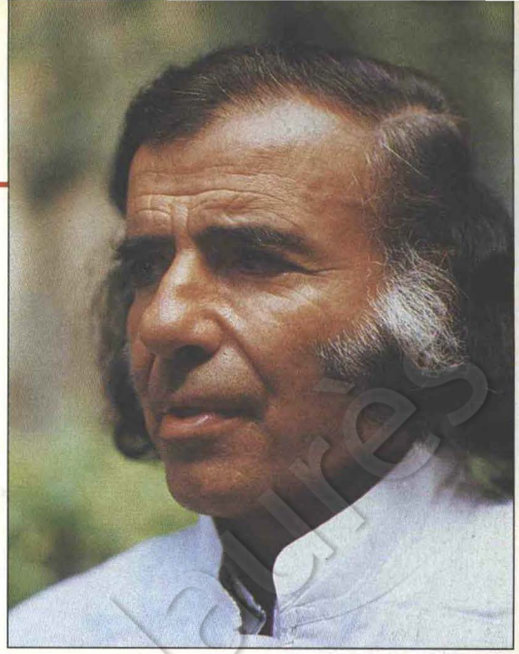

Carlos Menem ▲

Dimanche dernier, 20 millions d'Argentins votaient pour désigner 600 grands électeurs présidentiels et la moitié de leurs députés. Sur les sept tickets possibles une majorité s'est dégagé en faveur des péronistes. Carlos Menem, le tribun justicialiste, succédera donc le 10 décembre prochain au radical Raul Alfonsin.

Entre la peur de l'aventure péroniste et la "bronca"(la rancœur) à l'égard des radicaux, qui n'ont pas su redresser l'économie, les Argentins ont tranché. Ils ont choisi celui qui leur promet le retour des vaches grasses et des splendeurs passées. "En 1908, nous étions la septième puissance du monde", rappelle l'éditorialiste André Cascioli. Nous avions plus de téléphones que la France et plus d'automobiles que le Japon. Nous ne voyons pas pourquoi nous devrions renoncer à récupérer la place qui fut la nôtre".

La bronca

Le président sortant, le radical Raul Alfonsin, laisse à son successeur un pays groggy. Il avait été élu triomphalement le 30 octobre 1983 par un peuple qui voulait tourner la page sur six ans de dictature militaire, trois ans d'irresponsabilité péroniste et cinquante ans de troubles politiques.

L'attente était à la hauteur du drame : des milliers de disparus, des milliers d'exilés politiques et économiques, une guerre perdue avec l'Angleterre, une économie exsangue, la démocratie à reconstruire. Six ans plus tard, la désillusion est à la mesure des promesses déçues. La démocratie revenue laisse un goût d'amertume. Bien sûr, pour la première fois depuis 1951, un président élu finit son mandat et le transmet constitutionnellement à son successeur. Mais cette république retrouvée a un côté inachevé. R.Alfonsin comme il en avait pris l'engagement le 9 décembre 1983, trois jours après son entrée à la "Casa rosada"(le palais présidentiel), a fait condamner les officiers supérieurs responsables des crimes commis de 1976 à 1983. Mais l'un des coupables, le général Orlando Ramon Agosti, a été libéré le 9 mai 1989, cinq jours avant le scrutin. Cette décision est l'ultime étape de replis successifs. Quatre tentatives de putsch en 1987 et 1988, l'attaque d'une caserne (la Tablada) par un groupe d'extrême gauche, ont rendu la main aux militaires. Le bilan économique de l'équipe radicale est tout aussi frustrant. En juin 1985 R.Alfonsin lance le plan "Austral" et crée un choc psychologique. En quelques semaines l'inflation passe effectivement de 1200% à 80%. Aujourd'hui, après deux autres plans, le moteur est de nouveau noyé. L'Argentine a retrouvé sa pente "naturelle", celle d'une économie de rente et de spéculation. L'inflation du seul mois d'avril atteint 33%. En quatre mois, l'austral a chuté de 525% par rapport au dollar. La télévision émet huit heures par jour faute d'énergie, les médicaments sont rationnés. Un vent de folie plane sur la "City" (le quartier des affaires), les Argentins ne savent plus comment protéger leurs revenus. Pour assurer le paiement des retraites le gouvernement a vendu, il y a peu, son ambassade à Tokyo..

La main dans le piège

En 1959, le cinéaste argentin Léopoldo Torre-Nilson a, de façon prémonitoire, bien défini l'histoire sans cesse renouvelée de son pays, "la main dans le piège".

Depuis cinquante ans, l'avenir de l'Argentine se lit au passé. La crise des années 30 a cassé une belle machine. Elle produisait et exportait blé et viande en Europe. Elle importait le reste : les gouvernantes anglaises et les belles voitures. Aujourd'hui, l'Argentine vend moins. Mais les habitudes sont restées. Les devises accumulées se sont évanouies en dépenses improductives. Le populisme péroniste, les coups d'Etat militaires, portent périodiquement à incandescence le mal vivre et les contradictions d'un pays à la dérive. Faute de perspectives concrètes, les deux candidats décisifs : Angeloz, le radical ; et Menem, le justicialiste, ont rejoué, pour leurs électeurs, les rêves et les passions d'hier. Tous deux ont convié leurs partisans à de grand-messes réunissant au son des grosses caisses ("bombos") des dizaines, parfois des centaines de milliers de personnes. De sa "menemobile" papale le péroniste haranguait les foules en leur promettant "le Pérou". "Suivez-moi, suivez- moi, suivez-moi, leur a-t-il dit, je ne vais pas vous tromper. Dieu vous bénisse !" Quant à Angeloz, il a flatté l'épiderme de l'électorat avec la peur, en rappelant la gestion incohérente des péronistes qui a permis le "golpe" en 1976 et le machisme, en critiquant la virilité défaillante de son adversaire qui a refusé de l'affronter dans un face à face. "Il se dégonfle", ont conclu bruyamment les supporters radicaux au cours d'un meeting. Comme l'armée, les syndicats et l'Eglise, au risque de casser les institutions démocratiques, ont soufflé sur les braises. De 1983 à 1989, la CGT a organisé 14 grèves générales, les évêques promené la Vierge de Lujan sous les fenêtres du président coupable de laïcisme rampant et de loi sur le divorce. Silencieux pendant les années noires, les uns et les autres ont tapé du poing sur la table avec le retour des libertés.

Rien d'étonnant, dans ce climat, que beaucoup d'Argentins aient choisi la politique de l'autruche. En janvier et en février, ils sont partis en masse vers les plages chiliennes et uruguayennes. Le 14 mai, ils ont voté pour un saut dans l'inconnu, jouant la démocratie à pile ou face. Mais avaient-ils une autre possibilité ?

Jean-Jacques Kourliandsky

▼ *Pendant ce temps, à Panama...*



© Fondation Jaurès

EDUTEL POUR PARLER DE L'ECOLE

Ministère de l'Éducation Nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Direction de l'Information et de la Communication

36.13+ Edutel

Coll. Fondation Jean Piaget

Vive la télévision publique

Le débat est important. Et fourni. A l'intérieur même du Parti, les appréciations et les solutions sont nombreuses, voire différentes. Ange Casta réagit ici aux propos d'Antoine de Tarlé (Vendredi n° 17, p. 7).

La télévision publique est engagée dans une logique de décadence qui met à terme son existence en cause.

TF1 a été privatisée. Trois chaînes commerciales ont été créées depuis 1986. La publicité y dicte sa loi, le programme en est le support et l'audimat le juge. Pour la satisfaction des annonceurs à qui l'on vend des spectateurs/consommateurs par paquets de 1000. Or, pour son financement, ses programmes et la recherche du taux d'écoute maximum comme critère unique d'évaluation de son audience, la télévision publique s'est alignée sur le modèle de la télévision commerciale.

Le résultat est clair : accélération de la dégradation de la qualité des programmes, envahissement par les jeux, l'argent et les séries étrangères à bon marché, diminution de la création française. Le téléspectateur, privé de choix, subit. Plus il y a de chaînes, plus on lui propose la même chose. Certains parlent déjà de "catastrophe culturelle"... dans ces conditions le paiement de la redevance ne peut que soulever des difficultés à terme.

Aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, enfants, femmes, hommes, rêvent, apprennent à voir et à penser à travers les images qu'ils reçoivent. Est-on le même citoyen si l'on tourne soir après soir avec "La Roue de la fortune" ou si le petit écran ouvre pour nous une fenêtre sur le monde, ses contradictions et ses richesses ? Il est urgent de retrouver la cohérence et de redonner à la télévision publique son caractère propre et ses missions : informer, divertir, cultiver, communiquer.

Sa renaissance passe par la réforme de son mode de financement. Il faut ensuite organiser une large ouverture sur le monde de la création, adapter ses méthodes de gestion et de fonctionnement, se doter d'un "Observatoire national de l'audience" tant au plan de la satisfaction que de l'écoute.

La télévision publique doit renoncer aux 3 milliards de la publicité. En contrepartie, une contribution "culture et communication" sera créée. Elle ne touchera pas le téléspectateur et n'affectera pas le budget de l'Etat. Elle sera prélevée de façon modulée sur l'ensemble des investissements publicitaires qui sont passés de 40 à 59 milliards de francs de 1985 à 1988. Ils dépasseront 65 milliards en 1989... Cette contribution assurera à la télévision publique un financement progressif qui pourrait atteindre dès cette année 4 milliards. Elle pourrait, dès lors, retrouver sa liberté d'action. Ce financement a été étudié par des experts*. Il est réalisable. La modification des flux financiers fera naître un nouvel équilibre.

La télévision publique joue sa dernière carte. La prise de conscience de chacun de nous sera décisive. Elle se manifeste, elle grandit. Dans ce pays, des hommes et des femmes attendent, capables de créer, de divertir, de tisser des liens en inventant un art nouveau dont les contraintes ne seraient plus celles de l'argent ni, bien sûr, celles du pouvoir.

Ange Casta

* Pierre Bourdieu (Collège de France), Ange Casta (réalisateur), Max Gallo (écrivain journaliste), Claude Marti (conseil en communication), Jean Martin (avocat), Christian Pierret (député, président de la Caisse des dépôts et consignations).



La directive européenne sur la télévision sans frontières

Jean-Charles Tacchella répond à Edith Cresson (Vendredi n° 15, p.25)

Défendre l'identité européenne

Pour Edith Cresson, il n'y avait rien à faire, parce que les Français étaient isolés et elle accuse les cinéastes de ne pas s'être mobilisés à temps. Elle s'était bien gardée, avant la négociation, de nous demander de le faire ! Elle n'avait pas non plus cherché à nous rencontrer. L'année européenne du cinéma et de la télévision nous laissait espérer mieux. Hélas, bien des représentants politiques ne semblent pas écouter les recommandations faites à Venise en septembre 1988 par l'ensemble de notre profession, auteurs, comédiens et producteurs, venus de toute l'Europe.

Isolés, les Français ? Je rencontre des cinéastes d'autres pays d'Europe et nous avons tous le même désir de faire des films, dans nos pays respectifs. Comment prétendre le contraire ? La France est peut-être isolée parmi les hommes politiques, mais elle ne l'est pas parmi les cinéastes. Nous sommes tous solidaires en Europe, et nous l'avons prouvé, fin septembre 1988, lors de la rencontre de Delphes et l'établissement de la charte.

Edith Cresson nous accuse aussi de ne pas avoir protesté contre les mesures de déréglementation du gouvernement précédent, laissant entendre que nos actions sont politiques. Là, elle tombe mal. Ignorance, mauvaise connaissance du dossier ? La Société des auteurs et compositeurs dramatiques, qui groupe tous les auteurs français, n'a cessé de protester contre les graves décisions qui ont amené la dérégulation de notre système audiovisuel - et cela quel que soit le gouvernement au pouvoir. Elle a protesté quand on a attribué la 5e chaîne sans aucune garantie. Elle a protesté contre le choix de la chaîne à privatiser et la volonté de certains de tuer le service public. Mesures néfastes prises par des gouvernements différents et qui ont amené le déclin créatif de notre télévision. Quant au cahier des charges dont Edith Cresson nous reproche aussi de ne pas demander l'application - ce que nous n'avons cessé de faire !- c'est pourtant l'Etat qui en a décidé. C'est à lui et au Conseil supérieur de l'audiovisuel, qu'il a nommé, de le faire respecter.

Autre remarque. Edith Cresson cite en exemple l'Angleterre qui diffuse une nette majorité de production nationale. Mais elle oublie de dire que c'est à la suite d'une entente entre les diverses chaînes. Il n'en est pas de même de France ! Auteurs et producteurs n'y sont pour rien.

Nous espérons que les responsables politiques de l'Europe n'entérineront pas, le 23 mai, les décisions du 13 mars et du 13 avril. En Espagne, en Allemagne, créateurs et producteurs se soulèvent eux aussi contre ces décisions qui risquent d'entraîner à terme la fin de la production en Europe. De toute façon, une longue lutte commence pour tous ceux qui font des films et de la télévision et qui croient en une Europe où chacun exprimerait son identité nationale.

Pourquoi faut-il que ce soient toujours les artistes qui doivent crier pour protéger et sauver la culture et le patrimoine de leur pays ? Pourquoi les hommes et les femmes qui nous gouvernent ne donnent-ils pas l'exemple ?

Jean-Charles Tacchella

* Président de l'Association internationale des auteurs de l'audiovisuel

Cabots !

Enfin, ils ont trouvé un moyen pour cimenter l'union de l'opposition ! Ils, ce sont François Léotard, Michel Péricard et Adrien Zeller. Le moyen, c'est une proposition de loi pour obliger les propriétaires de chiens à ramasser les défécations de leurs bêtes, sous peine d'amende. C'est plus solide qu'une motion de censure portant sur la politique européenne et déposée de surcroît par les rénovateurs.
Voilà une mesure qui va dans le bon sens et qui agrémentera notre vie en société.
A propos d'oublis : depuis 1965, une bombe à hydrogène américaine (70 fois plus puissante que celle qui détruisit Hiroshima) gît par 16.000 pieds de fond au large du Japon.
Oh, vous croyez que c'est plus important que les crottes de chien ? Une telle loi va embêter Grand Jacques, qui ne saura plus quoi faire de ses motos aspire-merde.

Bruno Etienne : "La France et l'islam"

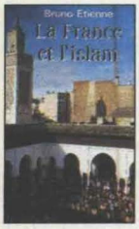

L'islam est devenu la deuxième religion en France. Bruno Etienne, qui est notre meilleur spécialiste de l'islamisme, répond aux questions que pose la présence massive et vraisemblablement définitive de musulmans en France. Les enjeux sont de toutes natures : juridique, sociale, politique, ethnique bien sûr.
Il propose des solutions. Celle qui provoquera le plus de réactions est de fonder une Eglise musulmane de France, un "islam gallican". Jusqu'à la veille de sa mort, Cheikh Abbas travaillait avec le gouvernement à préparer cette évolution. Bruno Etienne est partisan de la tentative. Au nom d'une éthique ouverte. Mais y a-t-il quelque chose de plus difficile que de reconnaître la présence de l'Autre ?
Hachette, 326 p., 118 F.

Jean Ferniot : "Miracle au village"



Champlouc-sur-Michetonne est évidemment le sobriquet franchouillard d'un village bien de chez nous. Le village et ses habitants sont caricaturés jusqu'à la charge. Mais on peut refuser d'entrer dans le jeu. Les caractères sont trop bien typés, les patronymes trop bien choisis, et le lecteur se dit qu'il connaît d'avance des situations si évidemment bien agencées qu'elles semblent téléphonées. Quand, tout à coup, l'on évoque Clochemerle, ou bien l'on pense à René Fallet. L'auteur a décidément de subtils dons d'observation et un beau talent de conteur. En fin de compte, la satire est si juste que le lecteur, partagé entre le rêve et l'étonnement, rend les armes et en redemande.
Grasset, 254 p., 89 F.

Jacques Marseille : "La France travaille trop"



Un titre à contre-pied pour un livre paradoxal. Comment soutenir une idée pareille au beau milieu de ce mois de mai, où les Français ont travaillé moins d'un jour sur deux ?
Précision : l'auteur est sérieux. C'est un universitaire patenté. Tout juste manie-t-il efficacement l'ironie. La démonstration est séduisante : travailler est devenu une drogue. Nous sommes incapables d'imaginer une société où le travail n'aurait plus le rôle prépondérant. Nous préférons gagner plus qu'avoir du temps libre supplémentaire. "Il n'existe pas d'expérience plus difficile que celle de sa propre liberté", disait Sartre. La démonstration pour ce qui est des comportements est doublée par une autre au plan économique. Extrêmement argumentée. "L'avenir est aux rentiers". Troublant.
Albin Michel, 186 p., 75 F.

Max Gallo : "Une Affaire publique"



"Une Affaire publique", tout à la fois drame d'une passion, intrigue politico-policière, réflexion sur certaines dérives du pouvoir, aux conclusions finalement amères.
Derrière les clés se dessinent des personnages de l'ombre, cyniques, qui tendent des pièges où tombent ceux que leur sincérité à vouloir "changer la vie" transforme en appâts ou en proies. Parmi eux, l'héroïne, belle et envoûtante, et quelques profils plus ou moins reconnaissables. Qui trafiquent et se croisent entre Paris et Venise.
A partir de ces destins croisés, Max Gallo peint la période des années 1981 à 1988. D'ailleurs, l'histoire commence le 14 juillet 1981. L'auteur aurait pu recourir à l'analyse objective de l'historien. Il a préféré l'art subjectif du romancier et la lucidité du spectateur engagé. Ses doutes et son message n'en prennent que plus de force.
Laffont, 386, p., 98 F.

Jean-Pierre Adam, Nicole Blanc : "Les Sept merveilles du monde"



Jeu de société : énumérez les sept merveilles du monde, sans erreur. Ne pas confondre avec les douze travaux d'Hercule. Résultat incertain. Quand vous aurez honteusement pris la mesure de vos lacunes, il vous restera à les combler. Ces réalisations de la main de l'homme, fruits de l'imagination et de la peine, référence suprême des voyageurs grecs et romains ont toutes disparu, sauf la Grande Pyramide. Voyage dans le temps, description, explications.

Perrin, 268 p., 140 F.

Musique contemporaine



On écoute d'autant moins de musique contemporaine que les enregistrements en sont très rares. Pierre Boulez et Michel Garcin prennent le problème à bras-le-corps : voici publiés les sept premiers compacts d'une collection intéressante et utile. Compositeurs étrangers (Kurtag, Ligeti, Eötvös) et français (Philippe Manoury en tête) y sont réunis. Ceux qui ne connaissent pas doivent faire l'expérience. Généralement, elle est positive. Essayez le concerto pour hautbois d'Elliot Carter, par exemple.
Erato, 7 CD, 600 F. Vendus séparément.

BLOC-NOTES

Claude Estier

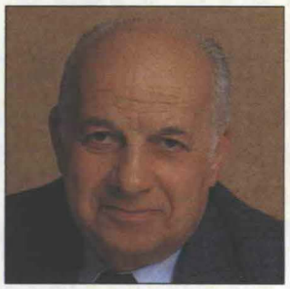

11 mai

Pour la photo, sans doute, Valéry Giscard d'Estaing a choisi le parc du Futuroscope, près de Poitiers, pour présenter les membres de la liste qu'il conduit avec Alain Juppé pour les européennes du 18 juin. L'ancien président de la République, qui s'implique beaucoup dans cette affaire, joue les jeunots : "Je n'ai pas de passé pour cette élection", dit-il. N'empêche que sa liste, où ne figure aucun "rénovateur" ni aucune personnalité extérieure en dehors du général Lacaze (!) et seulement deux femmes dans les vingt-cinq premiers susceptibles d'être élus, a un air sacrément ringard ! Etonnant, en outre, d'entendre Giscard déclarer à la radio qu'il n'a rencontré personne en Europe qui soit favorable aux idées socialistes. Quand il sera à Strasbourg, il s'apercevra que le groupe socialiste est de loin le plus nombreux du Parlement européen élu au suffrage universel.

12 mai

Michel Rocard, Pierre Bérégovoy, Michel Charasse, Véronique Néiertz ont "fait la classe" à des élèves de Cm2 pour leur expliquer le système des impôts en France. Je vois là une bonne initiative d'éducation civique. Les enfants, en tout cas, ont apprécié et aussi les instituteurs concernés. Je suis donc surpris de voir Yannick Simbron, secrétaire général de la FEN, déclarer à "Libération'"qu'il est "très choqué par cette opération". Avec ce curieux argument, "à ce train là, pourquoi pas des curés dans tous les établissements scolaires de France ?". J'aime bien Yannick Simbron, mais il nous a habitués à des réflexions plus pertinentes.

14 mai

Dimanche de Pentecôte à Solutré. Le président, parti plus tôt que d'habitude, arrive au sommet de la roche avec toujours la même aisance. La bousculade des photographes qui le mitraillent sur la fin du parcours l'agace un peu. Mais l'ambiance est détendue. L'an dernier, c'était juste après sa réélection et juste avec les législatives. Aujourd'hui, les journalistes trouvent que "la France s'ennuie". Peut-être ne posent-ils pas toujours les bonnes questions ? Pourtant, François Mitterrand leur donne du grain à moudre en évoquant, sans en avoir l'air, plusieurs sujets qui leur tiennent à cœur et en annonçant tout de go qu'il va tenir jeudi une conférence de presse sur la politique étrangère et la défense. Les lambris dorés de l'Elysée, après le plein air de Solutré qui se prête mieux à la conversation à bâtons rompus.
Chirac est-il jaloux de cette ascension annuelle ? A en croire "Libération" qui l'a suivi à Rome, Juppé aurait déclaré que le président du RPR "devrait organiser un truc dans le gouffre de Padirac". Tout un programme !

14 mai

On aura décidément tout entendu du Parti communiste français ! Voilà Philippe Herzog apportant son soutien au général Noriega qui "défend l'identité de son pays et ne veut pas être sous la botte des Etats-Unis". Un comble quand on voit les méthodes musclées qu'affectionne le dictateur panaméen, champion de la fraude électorale, trafiquant de drogue et ancien agent de la CIA !

15 mai

Achevée ce week-end de Pentecôte la lecture du deuxième tome du "Journal" de Matthieu Galey (Grasset). Cent dernières pages poignantes dans lesquelles, atteint d'une maladie incurable, il décrit, lucide, son cheminement quotidien vers la mort. Ce qui n'empêche pas cet observateur méticuleux de juger les hommes et les choses avec des formules qui font mouche. Celle-ci, par exemple : "Jadis on menait le monde avec de grands discours, aujourd'hui on le gouverne à coups de petites phrases". Ou celle-ci : "Si j'avais à écrire un essai sur le racisme, je l'intitulerais : pourquoi les coiffeurs ?".

L'INVITE



Jacques Santrot
maire de Poitiers (Vienne)

Comme d'habitude, trois questions lui sont posées

Cette semaine

- Tout comme Sade fit interpréter l'histoire de Marat par les pensionnaires de Charenton, Gatti met actuellement en scène une vision de la Révolution avec les détenus de Fleury Mérogis. Imaginez d'autres lieux alternatifs, et d'autres catégories marginales susceptibles d'éclairer d'un jour nouveau le bicentenaire.

- "Sous les pavés la plage". C'était il y a plus de 20 ans en France. Au fond des rizières, 100 000 poissons-chats. C'est aujourd'hui en Chine...

- Après les infirmières, les gardiens de prison et les instits, voilà les flics. A la manière d'Alain Decaux, expliquez ce que sont ces nouveaux mouvements sociaux identitaires.

Jacques Santrot a choisi de répondre à la troisième question

Septembre 1988, les infirmières sont dans la rue. Manifestations, assemblées générales, pétitions. Le mouvement fera long feu, croit-on alors, en ces premiers jours d'automne. Quelques mois plus tôt, François Mitterrand a rassemblé une majorité importante de Français sur un programme politique tout à fait explicite. Le gouvernement Rocard a mis à profit la période estivale pour traiter quelques dossiers brûlants.

Pourtant, les semaines passent. Majoritairement, l'opinion publique se range aux arguments des blouses blanches. Une réalité s'impose : le malaise est profond. Il couve depuis déjà de nombreuses années. Aucune réponse de fond n'y a été apportée. En quelques mois, les mouvements de revendication catégoriels vont se succéder, avec plus ou moins d'impact au plan national. Le gouvernement a bien senti l'urgence de la situation. Mais comment résoudre en quelques semaines, voire quelques jours, des problèmes qui se sont accumulés depuis si longtemps ? Problèmes statutaires, amélioration des conditions de travail, perspectives de carrière, hausse des salaires, valorisation de la fonction, préservation des acquis sociaux... La liste des mécontentements n'en finit pas de s'allonger. Celle des mécontents aussi.

Les raisons ? Elles sont nombreuses. Même si ce n'est pas encore le bout du tunnel, l'impression générale que les choses vont mieux rend d'autant plus insupportable le maintien d'une politique d'austérité qui a touché de plein fouet les salariés du secteur public. Le retour de la gauche au pouvoir a suscité en outre de légitimes espérances. La crise économique et ses corollaires débouchent donc aujourd'hui sur une crise d'identité. Les mouvements de revendication sociaux ne sont pas simplement l'expression d'un corporatisme frileux, d'un repli sur soi. La France des années 90 traverse une époque de transition. Les solutions politiques existent. Elles ont déjà été mises en œuvre. Mais dans le fond, tout le monde sait bien qu'il s'agit davantage de proposer un nouveau système de valeurs que de résoudre des conflits conjoncturels.

Rubrique animée par Françoise Lorrain

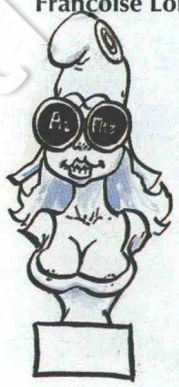

Vendredi

Bulletin d'abonnement
à renvoyer à
Vendredi - 10, rue de Solférino
75007 Paris

Nom .....Prénom .....
Adresse : N°.....Bat/Esc :.....
Rue : .....
Commune.....
Code Postal |_|_|_|_|_|_| Bureau distributeur.....

Ci-joint paiement par : ❑ Chèque bancaire (à l'ordre de Vendredi) ❑ Mandat poste (à l'ordre de Vendredi)
❑ CCP n°15-221-55 X ❑ Carte de crédit..... n° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

|___| abonnements à 200F =..... |___| abonnements de soutien à 500F =..... Soit au total :.....F

Montauban : innovation



Deuxième ville rose de la région Midi-Pyrénées, après Toulouse, Montauban a su, depuis quelques années, allier le maintien de ses traditions et la modernisation de ses équipements, sous l'impulsion de son maire, Hubert Gouze.

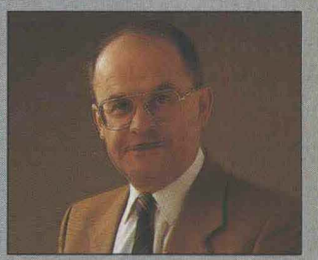

L'objectif est de conserver à Montauban son identité pour lui éviter de devenir la banlieue-dortoir de Toulouse. Le maintien des traditions architecturales ? C'est d'abord la réhabilitation du centre ancien et la rénovation de certains quartiers délabrés, grâce à l'élaboration d'un POS équilibré ; culturelle, ensuite, par le soutien des initiatives issues d'un riche tissu associatif et la création des meilleures conditions d'accès à la culture (conservatoire national de musique, école de dessin, etc...).

Toutes les audaces encore pour Montauban, afin de l'engager sur la voie de la modernité, de la réussite et de la créativité.

En matière d'habitat, une large opération de RHI, intéresse deux quartiers importants : Sainte-Claire, soufflé il y a cinq ans par une explosion terrible, et Villenouvelle, vétuste et insalubre.

Parallèlement, sont menées des actions pour le développement économique et industriel de la ville, par la promotion des derniers terrains disponibles dans les deux zones industrielles existantes et la création de trois zones d'activités -240 hectares au total-, en collaboration avec la société d'économie mixte SEMAEM. La ville pourra notamment offrir dans un prochain avenir 30 hectares aux industriels souhaitant consommer de l'énergie à bas prix à partir de la production de vapeur par l'usine d'incinération des ordures ménagères.

La monétique.

Modernisme aussi dans la gestion des services publics avec l'adoption de la carte magnétique multi-services. La monétique pour les transports urbains et le stationnement payant. Concrètement, la monétique se traduit par la venue de cartes à piste magnétique qui permettent de régler les achats à concurrence du montant stocké. Pour le stationnement, deux cartes sont en cours : une carte de 50F, débitée au fur et à mesure de son utilisation, le solde disponible étant affiché sur l'écran de l'horodateur à chaque transaction. De même pour les transports urbains. Bientôt la carte multi-services fera son apparition pour régler le tennis, la piscine, le restaurant municipal et tous les autres services municipaux.

Modernisme encore par une communication meilleure avec le public : modernisation et humanisation des services municipaux et des transports urbains ; enregistrements vidéo des mariages offerts en cadeau aux jeunes époux ; concertation maximale, même avec les enfants avec la récente création d'un conseil municipal d'enfants. Enfin, les programmes d'extension des réseaux VRD sont renforcés tous les ans afin de donner aux usagers les voies les plus sûres. Les sports sont aussi particulièrement soignés et l'actuelle construction d'un centre nautique devrait combler petits et grands.

Montauban essaye par tous les moyens de se donner les meilleurs atouts, sociaux, culturels, économiques et sportifs afin de pouvoir affronter l'heure européenne avec le maximum de chances et de compétitivité.

Hubert Gouze

L'ELECTRICITE, C'EST POUR GAGNER



Parce qu'elle est abondante, facile d'emploi, l'électricité est un atout majeur du développement économique.
Avec un prix régulièrement orienté à la baisse, à l'abri des aléas internationaux, l'électricité renforce la compétitivité des produits industriels, stimule l'innovation et la création d'activités nouvelles.

EDF
Electricité de France

Sodel conseil

© Fondation Jean-Jaurès